

N° 175/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 décembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 décembre 2022

Objet de la délibération :

Lancement du groupement de commandes défibrillateurs

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	49
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	17
· Excusé(e)s :	13
· Non excusé(e)s :	15
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	0
- Abstention :	0

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le treize décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Sébastien LAITHIER à Franck COLLINET, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Philippe BOUQUET à Patricia PAQUIEZ, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Patrick SEBILE à Gérard COULET
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Florence PAUL par Véronique MARLE
- Excusé(e)** Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Jean-Marc CARGNINO, Jean-Marie DALOZ, Vanessa DORDOR, Pascal DUGOURD, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Yves MOUGIN, Pierre-André VOUILLOT
- Absent(e)s** Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Daniel PERNIN, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY, Emmanuel VIENNET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à 8 relatifs au groupement de commandes

Dans le cadre des travaux de la commission Mutualisation et du questionnaire « mutualisation » envoyé à chaque commune à l'automne 2021, faisant état de l'intérêt de 22 communes et de la CCLL pour rejoindre un groupement de commande portant sur l'achat de défibrillateurs et ainsi mutualiser cet achat,

Vu la convention constitutive du groupement de commande qui régit les règles du groupement et désigne la CCLL comme coordonnateur

Considérant l'intérêt pour la CCLL et ses communes membres, le conseil communautaire :

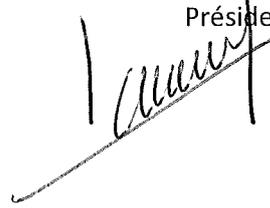
- Décide d'autoriser à l'unanimité d'adhérer et d'être coordonnateur de ce groupement de commande
- Approuve la convention constitutive

- Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de la procédure et à l'exécution de la commande pour ce qui la concerne.

Fait et délibéré en séance, le 13.12.2022

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221213-175-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2022